DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 27.04.2026 Révision: 27.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-05)

*

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Biocide

Uniquement pour les applications industrielles ou professionnelles.

Utilisations déconseillées

Ce produit n'est pas adapté aux applications autres que celles indiquées dans la section « Utilisation de la substance / du mélange ». Si l'utilisation que vous prévoyez d'en faire n'y est pas indiquée, veuillez contacter le rédacteur de cette fiche technique de sécurité.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Producteur:
Dörken Coatings GmbH & Co. KG
Wetterstraße 58
D-58313 Herdecke
+49 (0)2330 63 243
info@doerken.de

Importé par:
Rösch Farben AG
Industriestrasse 68
CH-4657 Dulliken
+41 (0)62 723 23 20
info@roesch-farben.ch

Service chargé des renseignements: msds.coatings@doerken.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse
Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)
Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

*

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 2)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 27.04.2026 Révision: 27.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-05)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1

(suite de la page 1)

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS08

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Mentions de danger

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH208 Contient Butylcarbamate d'iodopropynyle. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

*

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:		
Numéro CE: 918-481-9 Reg.nr.: 01-2119457273-39-xxxx	Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques Asp. Tox. 1, H304, EUH066	50-<75%

(suite page 3)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 27.04.2026 Révision: 27.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-05)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1

(suite de la page 2)

Numéro CE: 927-285-2 Reg.nr.: 01-2119480162-45-xxxx	Hydrocarbures C11-C15, iso-alcanes, <2% des composés aromatiques Asp. Tox. 1, H304, EUH066	1-<3%
Numéro CE: 920-360-0 Reg.nr.: 01-2119448343-41-xxxx	Hydrocarbons, C14-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-30 %) Asp. Tox. 1, H304, EUH066	1-<3%
CAS: 55406-53-6 EINECS: 259-627-5	Butylcarbamate d'iodopropynyle Acute Tox. 3, H331; STOT RE 1, H372; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1); Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	<1%
CAS: 68920-66-1 NLP: 500-236-9 Reg.nr.: 01-2119489407-26-xxxx	Alcools en C16-18 et en C18 insatures, ethoxyles Aquatic Acute 1, H400; Skin Irrit. 2, H315	<0,25%
Numéro CE: 931-745-8 Reg.nr.: 01-2119582803-32-xxxx	Imidazolium compounds, 2-(C17 and C17-unsatd. alkyl)-1-[2-(C18 and C18-unsatd. amido)ethyl]-4,5-dihydro-1-methyl, Me sulfates Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	<0,25%

Indications complémentaires:
Tous les hydrocarbures utilisés sont conformes à la note P (moins de 0,1 % de benzène) du règlement CLP.
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales:
Lors de l'apparition des symptômes ou dans les cas de doute consulter un médecin.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Ne jamais rien faire avaler á une personne sans connaissance.

Après inhalation:
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:
Laver abondamment à l'eau et au savon.
En cas de réactions cutanées demander l'avis d'un médicin. Ne pas rayer.

Après contact avec les yeux:
Éliminer des lentilles de contact. Garder les paupières ouvertes et rincer abondamment au moins pendant 10 minutes avec l'eau propre et courante. Consulter ensuite un ophthalmologiste.
En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion:
Rincer la bouche abondamment à l'eau.
Risque d'aspiration!
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

(suite page 4)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 27.04.2026 Révision: 27.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-05)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1

(suite de la page 3)

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Manifestations allergiques
Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.
Maux de tête, somnolence, vertiges, assourdissement, nausée, fatigue, peau sèche, réactions allergiques.
Risques
En cas d'une ingestion suivie d'un vomissement, il peut y avoir une inspiration dans les poumons susceptible de provoquer une pneumonie chimique ou une asphyxie.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction:
Poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone.
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.
En cas de feu, produits de décomposition dangereux se forment comme la fumée étroite et noire, dioxyde de carbone (CO_2), monoxyde de carbone (CO), oxyde d'azote (NOx). L'inhalation peut causer des dommages de santé sérieux.
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

5.3 Conseils aux pompiers
Equipement spécial de sécurité:
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

Autres indications Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Tenir à l´abri des sources d´inflammation et veiller à une bonne ventilation. Ne pas inhaler les vapeurs.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

(suite page 5)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 27.04.2026 Révision: 27.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-05)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1

(suite de la page 4)

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Eviter la formation de vapeurs de solvant inflammables et explosives.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
La préparation peut se charger électro statiquement. Les opérateurs doivent porter des habits antistatiques et des chaussures recommandées.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau ainsi que inspirer les vapeurs.
Empêcher la manipulation de substances et mélanges non compatibles. Substances non compatibles: voir paragraphe 10.5

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
Stockage:
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes).
Protéger du gel, de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Garder hermétiquement fermé, frais et sec.
Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.
Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition
Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un systéme d'aspiration de l'air au poste de travail.
Contrôles techniques appropriés
Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

(suite page 6)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 27.04.2026 Révision: 27.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-05)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1

(suite de la page 5)

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Mesures générales de protection et d'hygiène:
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Protection respiratoire:
Lors de la vaporisation, utiliser un masque respiratoire protecteur.
Utiliser un filtre combiné A2(-P2) conforme à la norme EN 14387.

Protection des mains:
Travailler avec des gants. Avant utilisation, il faut vérifier que les gants ne sont pas abîmés. Les gants défectueux ou abîmés ne doivent pas être utilisés. Les gants de protection doivent être conformes aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme EN 374.

Matériau des gants
Caoutchouc nitrile
Épaisseur du matériau recommandée: 0,35 mm
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants
> 480 minutes
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage
Pour se protéger contre des lunettes de protection.
Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire.

Protection du corps: Vêtement de protection résistant aux solvants

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Indications générales

État physique	Liquide
Couleur:	Divers, selon l'encrage
Odeur:	Faible en hydrocarbures aliphatiques
Seuil olfactif:	Non applicable aux mélanges.
Point de fusion / Point de congélation :	Sans importance pour la sécurité.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	186-214 °C (Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques)

(suite page 7)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 27.04.2026 Révision: 27.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-05)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1

(suite de la page 6)

Inflammabilité	Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	0,6 Vol % (Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques)
Supérieure:	7 Vol % (Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques)
Point d'éclair	>61 °C
Température d'auto-inflammation	>200 °C (Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques)
Température de décomposition:	Pour les mélanges non applicable.
pH	Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).
Viscosité:	< 20,5 mm²/s (40°C)
Solubilité	
l'eau:	Pas ou peu miscible
les solvants polaires:	Pas ou peu miscible
les solvants apolaires:	Entièrement miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Pour les mélanges non applicable.
Pression de vapeur à 20 °C:	0,5 hPa (Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques)
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C:	~0,86 g/cm³
Densité de vapeur:	Non applicable.

9.2 Autres informations	
Aspect:	
Forme:	Liquide
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
Changement d'état	
Point/l'intervalle de ramollissement	
Propriétés comburantes	Ce produit est inflammable mais pas comburant.
Taux d'évaporation:	Pour les mélanges non applicable.

Informations concernant les classes de danger physique	
Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant

(suite page 8)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 27.04.2026 Révision: 27.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-05)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1

(suite de la page 7)

Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
10.2 Stabilité chimique Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
10.4 Conditions à éviter Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.
10.5 Matières incompatibles: oxydants forts
10.6 Produits de décomposition dangereux:
En cas d'incendie se présenter: la fumée et des oxydes de carbone. Dans certaines conditions d'incendie pistes d'autres produits toxiques ne peuvent être exclues.

*

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
Les informations indiquées sont des valeurs théoriques ou des informations du fabricant/du fournisseur.

55406-53-6 Butylcarbamate d'iodopropynyle		
Oral	LD_{50}	300-500 mg/kg (rat)
Dermique	LD_{50}	>2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC_{50} / 4 h	0,5 mg/l (ATE)

Symptômes significatifs dans les tests sur animaux:

Corrosion cutanée/irritation cutanée
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Les éclaboussures de solvant peuvent entraîner des irritations oculaires et des lésions réversibles.

(suite page 9)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 27.04.2026 Révision: 27.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-05)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1

(suite de la page 8)

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Indications générales:
L'inhalation de particules de solvants au-delà des valeurs limites sur le poste de travail et de concentration maximale peut entraîner des problèmes de santé comme l'irritation des muqueuses et des organes respiratoires, des lésions des reins et du foie ainsi qu'une atteinte du système nerveux central. Symptômes : maux de tête, étourdissement, fatigue, faiblesse musculaire, effet anesthésiant et dans des cas exceptionnels perte de conscience. Un contact prolongé ou répété avec le produit nuit au regraissage naturel de la peau et conduit à son dessèchement. Le produit peut pénétrer dans le corps par la peau. Les éclaboussures de solvant peuvent entraîner des irritations oculaires et des lésions réversibles.

Indications toxicologiques complémentaires:

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
Le produit n'est pas classé comme mutagène, cancérogène ni toxique pour la reproduction (propriétés CMR).

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien		
55406-53-6	Butylcarbamate d'iodopropynyle	Liste II

*

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Toxicité aquatique:
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

55406-53-6 Butylcarbamate d'iodopropynyle	
EC_{50} / 48 h	0,47 mg/l (daphnies) (OECD 202)
EC_{50} / 72 h	0,049 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)
LC_{50} / 96 h (dynamique)	0,145 mg/l (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel))
NOEC / 21 d	10 mg/l (daphnies) (OECD 211)
NOEC / 28 d	0,014 mg/l (Pimephales promelas) (OECD 210)

12.2 Persistance et dégradabilité	
Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	
OECD 301F Manometric Respirometry Test	80 % (28d) facilement biodégradable
55406-53-6 Butylcarbamate d'iodopropynyle	
OECD 307 Aerobic And Anaerobic Transformation Soil	0,03-0,04 d (soil microorganisms)
OECD 308 Simulation Biodegradation Aqu Sed System	1-1,2 d (demi-vie de dégradation)

12.3 Potentiel de bioaccumulation	
55406-53-6 Butylcarbamate d'iodopropynyle	
Coefficient de partage log Pow	2,8 (n-octanol/eau) (OECD 117)

(suite page 10)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 27.04.2026 Révision: 27.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-05)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1

(suite de la page 9)

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
Le produit ne contient aucune substance ayant été classifiée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ni ayant été classifiée comme très persistante et très bioaccumuable (vPvB).
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

12.7 Autres effets néfastes

Comportement dans les stations d'épuration:	
55406-53-6 Butylcarbamate d'iodopropynyle	
OECD 302B Zahn-Wellens Test	>70 % (organismes des boues activées)
OECD 303A Activated Sludge Units	100 % (organismes des boues activées)
EC_{20} / 3 h	8,2 mg/l (organismes des boues activées) (OECD 209)
EC_{50} / 3 h	8,2 mg/l (organismes des boues activées) (OECD 209)

Autres indications:

Indications générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

*

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:
Ne pas laisser le produit pénétrer dans le réseau d'égouts, les cours d'eau ou le sol, même lors du nettoyage des outils. Éliminer les résidus du produit en faisant appel à une entreprise spécialisée dans l'élimination des déchets.

*

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

DOT	NA1993
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

DOT	COMBUSTIBLE LIQUID, N.O.S
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant

(suite page 11)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 27.04.2026 Révision: 27.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-05)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1

(suite de la page 10)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

DOT



Classe	Comb liq
Label	-
ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	néant

14.4 Groupe d'emballage

DOT	III
ADR, IMDG, IATA	néant

14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

DOT

Quantity limitations On passenger aircraft/rail: 60 L
On cargo aircraft only: 220 L

"Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Jugendarbeitsschutzverordnung - ArGV 5 und 822.115.2, Verordnung des WBF über gefährliche Arbeiten für Jugendliche sind nicht zutreffend.
ArGV 1 und 822.111.52, Verordnung des WBF über gefährliche und beschwerliche Arbeiten bei Schwangerschaft und Mutterschaft sind nicht zutreffend.

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
Prescriptions nationales:
Indications sur les restrictions de travail:
En cas d'utilisation professionnelle de cette préparation, il faut respecter la directive suisse suivante :article 4 alinéa 4 de l'Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (SR 822.115) et article 1 lettre F de l'Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (SR 822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle peuvent uniquement travailler avec ce produit si cela est prévu par l'ordonnance de formation

(suite page 12)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 27.04.2026 Révision: 27.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-05)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1

(suite de la page 11)

correspondante pour atteindre les objectifs de la formation, si cela permet de satisfaire les conditions du plan de formation et si les restrictions relatives à l'âge sont respectées. Les jeunes ne suivant aucune formation professionnelle ne doivent pas travailler avec ce produit. Sont considérés comme jeunes les employés des deux sexes n'ayant pas encore 18 ans révolus.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

*

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les conditions de travail de l'utilisateur se soustraient à nos connaissances et contrôles. Le produit/la préparation ne peut être utilisé que pour l'utilisation citée. L'utilisateur est term de s´in Former de toutes les dispositions juridiques nécessaires.

Cette fiche de données de sécurité remplace toutes les versions précédentes.

Pour d'autres indications, veuillez consulter les fiches techniques.
Mise en garde générale, une mauvaise utilisation peut causer des dommages à l'environnement et à la santé.

Teneur en substance active dans 100 g de produit: 0,95 g Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Numéro de l'autorisation: voir couvercle.
Titulaire de l'autorisation: Kurt Obermeier GmbH • Berghäuser Str. 70 • 57319 Bad Berleburg • Allemagne
Indications complémentaires:
Réservé aux utilisateurs professionnels.
Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
Libellé des phrases H et EUH (numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Acronymes et abréviations:
ATE: Acute toxicity estimate values (ETAValeurs d'estimation de la toxicité aiguë)
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

(suite page 13)

DÖRKEN®

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 27.04.2026 Révision: 27.04.2026

Numéro de version 03-00 (remplace la version 02-05)

Nom du produit: LUCITE® Xtra Protect 2in1

(suite de la page 12)

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**